

APEF Compiègne

Votre référent : Pellé Aline

Adresse : 4 bis rue du Général Leclerc 60200 Compiègne

Tél : 03 60 45 83 54

Email : compiègne@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée : SAP 988408175

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
De 9H à 12H30 - 14H à 17H30

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Accès PMR : Oui

Autorité de tutelle :

DDETS : 101 avenue Jean Mermoz, 60000 Beauvais, France

Zone d'intervention :

Compiègne, La croix saint-Ouen, Le Meux, Monchy-Humière, Jaux, Venette, Antheuil-portes, Armancourt, Arsy, Attichy, Autrèche, Baugy, Berneuil-sur-Aisne, Bitry, Braines-sur-aronde, Canly, Chelles, Couloisy, Courtieux, Croutoy, Cuise la Motte, Hautefontaine, Jaulzy, Jonquièrre, Lachelle, Monmartin, Moulin-sous-Touvent, Nampcel, Pierrefonds, Rémy, Rethondes, Rivecourt, Saint Crépin-aux-bois, Saint-Etienne-Roilaye, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Pierre-les-Bitry, Saint-Sauveur, Trosly-Breuil.

Liste des partenariats et conventionnements :

Inter Mutuelle Assistance (IMA), VYV Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, FOR ME et mutuelles diverses.
Domiserve, Dhomplus.
Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale.

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'une **maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.



TARIFS APPLICABLES AU 01 SEPTEMBRE 2025

TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *



APEF COMPIEGNE

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,18 €	29,90 €	14,95 €
Bien-être	29,00 €	31,90 €	15,95 €
Evasion	30,82 €	33,90 €	16,95 €
Ponctuel	31,82 €	35,00 €	17,50 €

AIDE A DOMICILE (Séniors ou personnes en situation de handicap)			
Aide + Accompagnements	29,00 €	31,90 €	15,95 €
Aide + Accompagnements ponctuel	31,82 €	35,00 €	17,50 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants + 3 ans	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,91 €	34,00 €	17,00 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	44,55 €	49,00 €	24,50 €

JARDINAGE			
Régulier	37,50 €	45,00 €	22,50 €
Ponctuel	40,83 €	49,00 €	24,50 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soins et promenade d'animaux de compagnie	35,00 €	31,82 €	Téléassistance (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Démarches administratives	35,00 €	31,82 €	Présence et vigilance à domicile	35,00 €	29,17 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence. (***) Pour personnes dépendantes.

Frais de gestion administrative mensuels : 15,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide à la personne

(séniors ou personnes en situation de handicap)

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

AIDE (1)

ENTRETIEN DU LOGEMENT

Nettoyer les sols et faire les poussières	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	X
Faire les lits et changer les draps	X
Ranger et organiser les pièces	X

GESTION DU LINGE

Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X
Effectuer des travaux simples de couture	X

GESTION DES REPAS ET COURSES

Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)	X
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X

ENTRETIEN CADRE DE VIE

Nettoyer les fenêtres et les vitres	X
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	X
Vider et sortir les poubelles	X
Maintenir une vigilance au domicile	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X

ACTIVITES ET SORTIES

Accompagnement à des balades, courses, rdv médicaux, etc. **	X
Aide aux tâches administrative	X

(1) Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

* Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE *
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS		
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X
COURSES / REPAS		
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X
SOMMEIL		
Organiser les réveils et les couchers	X	X
Organiser les siestes	X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT		
Accompagner à la propreté	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE		
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X
Aider aux devoirs	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT		
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X

(1) Prestations relevant de la déclaration - Garde de 3 enfants maximum par intervention

* formule comprenant la garde de 2 voir 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).